

## **SAINT-MÉDARD-EN-JALLES**

# **LES HABITANTS SONT INVITÉS À CO-CONSTRUIRE LA « CHARTE DE L'URBANISME » DE LA VILLE**



Pour assurer l'évolution de la commune selon des critères de qualité architecturale, paysagère et environnementale, la ville de Saint-Médard-en-Jalles lance une démarche de co-construction de sa « Charte de l'Urbanisme »\*.

Cette démarche fera émerger les réflexions partagées entre citoyens (résidents et actifs), techniciens, élus et futurs opérateurs.

Pour ce faire, la Ville sera accompagnée par une équipe menée par une agence d'architectes et ses partenaires, spécialistes de l'aménagement urbain et de la participation citoyenne.

**Les principales attentes de cette charte concernent l'urbanisme, les mobilités, les aménagements, les services et les réponses à apporter aux grands enjeux de la protection environnementale, de la lutte contre le changement climatique et de la recherche d'une mixité sociale équilibrée.**

**La santé des habitants sera également l'un des fils conducteurs dans la construction de cette « Ville de demain », ville ouverte, active, lieu d'animation, de citoyenneté et de mixité.**

### LE CALENDRIER DE LA DÉMARCHE

#### **UN TRAVAIL DE TERRAIN POUR RECUEILLIR LA PAROLE DES HABITANTS**

**DU 24 MAI AU 06 JUIN** - Présence d'un « stand mobile » sur le terrain à la rencontre des habitants et acteurs de la commune, dans les différents quartiers, pour récolter les récits, les perceptions, les usages, et mettre à l'épreuve du terrain les premiers diagnostics de l'agence d'architectes.

Tiphaine et Julia, respectivement architecte exploratrice et médiatrice urbaine et culturelle, seront présentes sur le terrain, 2 jours par quartier\*\*, pour rencontrer les habitants de manière spontanée. Elles réaliseront des **captations sonores**, dans les espaces publics proches des commerces, à la sortie d'école, au marché, près des terrains de sport...

---

\* Plus exactement « Charte environnementale, architecturale et paysagère de l'aménagement, de la construction et de la promotion de la Ville de Saint-Médard-en-Jalles ».

\*\* 24-25 mai Issac et Cérillan, 26-27 mai Hastignan-Caupian, 28-29 mai Centre-ville, 31 mai-01 juin Magudas, 02-03 juin Corbiac et 04-05 juin Gajac). Si vous souhaitez adresser des informations, photos, cartes postales, récits... envoyez un courriel à [bonjour@toutterrain.org](mailto:bonjour@toutterrain.org)

Dans un même temps, des « guides » volontaires - habitants issus des Conseils de Territoire - mèneront les architectes dans leur quartier au cours d'une **balade commentée**. Ils leur permettront de découvrir chaque quartier au regard de ses caractéristiques, de son histoire, de son patrimoine et de son environnement. Ils leur révéleront le quotidien de celles et ceux qui le font vivre, de ses équipements, de ses points forts et points faibles, de sa place dans la ville et dans l'agglomération, et de son futur « souhaitable » au regard des enjeux qui le concernent.

**Au final, un podcast de quelques minutes dressera le portrait de chaque quartier.**

**23 SEPTEMBRE** – **Atelier-débat** avec présentation aux habitants, par l'agence d'architectes et la Ville, d'une synthèse des éléments recueillis, des réflexions menées et des scénarii d'aménagement possibles.

**10 NOVEMBRE** : **temps festif public de présentation de la charte** (selon les règles sanitaires en vigueur), ajustée suite à l'atelier-débat du 23 septembre.

### **ET ENSUITE ?**

L'agence d'architectes poursuivra son travail en accompagnant la ville de Saint-Médard-en-Jalles dans la mise en œuvre de cette charte lors des études et de la réalisation des projets sur la commune.